

**Luc Bégin et alii, *Pragmatisme et pensée contemporaine*.  
Cahiers de philosophie, no. 2, Département de philosophie,  
Université Sherbrooke, 1984, ix et 178 p.**

Daniel Laurier

Volume 12, numéro 1, printemps 1985

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/203286ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/203286ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société de philosophie du Québec

ISSN

0316-2923 (imprimé)

1492-1391 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Laurier, D. (1985). Compte rendu de [Luc Bégin et alii, *Pragmatisme et pensée contemporaine*. Cahiers de philosophie, no. 2, Département de philosophie, Université Sherbrooke, 1984, ix et 178 p.] *Philosophiques*, 12(1), 232–236.  
<https://doi.org/10.7202/203286ar>

LUC BÉGIN *et alii*, *Pragmatisme et pensée contemporaine*. Cahiers de philosophie, no. 2, Département de philosophie, Université de Sherbrooke, 1984, ix et 178 p.

par Daniel Laurier

1. Une chose remarquable à propos de ce recueil de huit articles est qu'à l'exception possible de Blais aucun des sept auteurs n'y défend aucune position spécifique sur aucun problème philosophique. Il s'agit plutôt dans quatre cas, d'études descriptives (et souvent aussi comparatives) sur certains aspects de la théorie de la connaissance de Quine, dans trois cas, de tentatives pour préciser ou élucider les caractères généraux du pragmatisme en philosophie, et dans le dernier cas, d'éprouver l'efficacité ou la pertinence de certains critères pour qualifier une philosophie morale de pragmatiste. Je tâcherai dans ce qui suit de faire apparaître les nuances qui s'imposent, en résumant ou commentant brièvement chacun des articles réunis dans ce livre.

2. Le volume s'ouvre sur l'article de Legault qui, après avoir affirmé que le pragmatisme se manifeste dans les trois domaines de la philosophie des sciences, de la philosophie du langage et de la philosophie pratique, identifie trois « hypothèses de définition » du pragmatisme, selon qu'on le considère comme une doctrine, un « mode de prise de décision », ou une « attitude devant l'activité humaine de connaissance ». Dans le premier cas, il s'agira d'identifier le système des thèses caractéristiques des différents auteurs qu'on considère comme des pragmatistes. Dans le deuxième cas, on cherchera à « analyser le caractère décisionnel rattaché à différents usages du mot « pragmatique » » (p. 15), ce qui semble vouloir dire, dans l'esprit de Legault, que le pragmatisme considéré comme un « mode de prise de décision » se caractériserait par le fait qu'il valorise l'idée que toute hypothèse doit être évaluée en fonction de ses conséquences pratiques éventuelles. Dans le troisième cas, enfin, le pragmatisme se distinguerait par la primauté accordée au domaine de l'action, l'adoption d'un point de vue « internaliste » selon lequel « connaître c'est avant tout élaborer un discours à l'intérieur de l'expérience humaine » (p. 18), un « esprit de tolérance devant la multiplicité des expériences humaines » (p. 19), une tendance à privilégier une de ces expériences humaines, l'« ouverture au mouvement diachronique de l'expérience humaine » (p. 20) et une tendance à réhabiliter certaines formes de raisonnement circulaire. Bien que Legault ne prenne pas position, il donne l'impression de favoriser cette troisième hypothèse.

Je remarquerai seulement que puisqu'il s'agit de caractériser des discours, on n'y trouvera jamais que des thèses. Certes le fait qu'un auteur défende certaines thèses peut être interprété comme l'indice qu'il a une certaine attitude. Mais dire que le pragmatisme est une attitude n'a d'intérêt qu'à condition d'identifier les marques discursives (et notamment les thèses) indicatrices de cette attitude. Or l'utilité et le statut des « composantes de l'attitude pragmatique » identifiées par Legault sont de ce point de vue fort variables. D'autre part, comme Legault ne précise pas à quel usage il destine

une éventuelle définition du pragmatisme il est difficile de porter un jugement sur la pertinence de ses trois « hypothèses ».

3. Blais se concentre dans le texte suivant sur la question de savoir dans quel sens un auteur qui rejette le réalisme métaphysique et par conséquent adopte un point de vue « internaliste » peut donner aux notions de vérité et de référence (il utilise ici le terme de « signification », mais il veut manifestement parler de la référence). Il souligne d'abord l'existence d'une tension au sein de l'« internalisme » entre une conception téléologique de la vérité (représentée par Peirce et Putnam) qui en ferait l'objectif de l'enquête scientifique, et une autre conception (représentée par Peirce et Quine) selon laquelle la vérité ne serait que l'aboutissement *de facto* de la même entreprise. Il semble alors suggérer que ces deux conceptions ne sont pas incompatibles dans le contexte d'une théorie de la vérité « à la fois correspondantiste et cohérentiste » qu'il attribue à « des auteurs internalistes » non-identifiés. Selon cette théorie les énoncés observationnels seraient évalués individuellement en fonction de leur correspondance avec l'« expérience », tandis que les énoncés théoriques seraient évalués en fonction de leur cohérence avec les autres énoncés. La réconciliation entre les deux conceptions de la vérité mentionnées viendrait apparemment du fait que, l'expérience n'étant pas soumise à la volonté, il est permis d'espérer que « le dialogue et l'enquête ne sont pas des entreprises subjectivo-solipsistes ». Blais suggère ensuite que le pragmatisme inclut une forme de réalisme non-métaphysique qui admet l'existence des objets de référence conçus comme objets « internes à l'expérience » mais indépendants des sujets individuels.

Mon seul commentaire sera que les brèves et vagues remarques de Blais échouent vraisemblablement à réconcilier les deux conceptions de la vérité qu'il distingue (d'ailleurs fort pertinemment) et ne nous font guère comprendre en quoi le réalisme non-métaphysique n'est pas métaphysique.

4. Le premier des deux articles de Gagnon vise à identifier quelques thèses caractéristiques du pragmatisme en théorie de la connaissance et quelques attitudes caractéristiques de ceux qui y souscrivent. Il cite trois thèses. La première consiste à rejeter le réalisme métaphysique, ce qui revient apparemment pour Gagnon à soutenir qu'il n'existe pas de méthode infaillible pour vérifier si une pensée ou un énoncé est conforme à la réalité. Gagnon mentionne deux raisons de croire à cette thèse. D'une part, le fait que certaines théories sont historiquement remplacées par d'autres justifierait inductivement l'idée qu'il n'y a pas de fondements absolus de la connaissance. Gagnon invoque d'autre part le fait que nous n'avons d'accès direct qu'à nos représentations mentales et qu'il nous est donc impossible de les comparer à la réalité. Il développe alors une argumentation à mon avis peu convaincante, destinée à montrer que la même conclusion vaut dans le cas des représentations linguistiques, et qu'il ne peut y avoir de conformité vérifiable qu'entre le discours et le perçu. Le principal problème ici est qu'on ne voit pas pourquoi la conformité entre le discours et la réalité ou la pensée présumerait qu'il y ait « isomorphisme structural » entre les deux si, comme

Gagnon l'admet, ce n'est pas le cas de la conformité entre le discours et le perçu.

La deuxième thèse caractéristique du pragmatisme est qu'un énoncé ne tire son acceptabilité que de son rapport à l'expérience, et en fait donc une forme d'empirisme. La troisième thèse, de loin la plus significative, vient préciser la deuxième en explicitant les types de rapport à l'expérience qui rendent un énoncé acceptable. Un énoncé est acceptable : i) s'il décrit l'expérience de façon à recueillir le consensus, ii) s'il guide efficacement l'action, iii) s'il permet de prédire avec succès le cours de l'expérience et iv) s'il explique l'expérience de façon cohérente. Gagnon conclut avec une liste d'attitudes associées à ces trois thèses qui se rapproche sensiblement de la liste des composantes de l'attitude pragmatique donnée par Legault.

5. Je ne tenterai pas de résumer le texte suivant, où Gagnon recherche les caractères distinctifs du pragmatisme de Quine. Cela donne un compte rendu assez honnête et très général de sa théorie de la connaissance. Je soulignerai toutefois que c'est certainement une erreur d'attribuer à Quine l'idée qu'un énoncé tel que «  $\neg(\exists x)(x \text{ est divin})$  » (« Rien n'est divin ») admet un dieu dans son ontologie, c'est-à-dire dans le domaine de quantification. Si c'était le cas, cet énoncé serait logiquement faux. S'il y a une distinction à faire chez Quine entre l'ontologie d'un énoncé ou d'une théorie et ses assumptions ontologiques, ce dont je ne suis pas convaincu, cela ne peut être celle que fait Gagnon.

6. L'article de Hébert évoque en termes assez libres et souvent confus les positions respectives de Carnap et de Quine sur la question de l'analyticité, dans le but d'y discerner des composantes d'une attitude pragmatique commune. L'auteur semble accepter le point de vue de Quine selon lequel le rejet de la notion d'analyticité résulterait en un pragmatisme plus complet que celui de Carnap.

7. Patenaude voudrait pour sa part montrer qu'il y a une « correspondance » entre les notions hégéliennes de certitude sensible, d'entendement, de Raison, d'Esprit et d'« en-soi », et les notions quiniennes d'expérience, de similarité perceptuelle, de schème conceptuel, de langage, et d'objet physique, respectivement. Elle vise ainsi à révéler l'attitude philosophique commune à Hegel et à Quine. Elle ne parvient cependant pas à dissiper l'impression que ces « correspondances » reposent, au mieux, sur des analogies partielles et superficielles. Il est vrai qu'il n'en faut pas plus pour conclure que Quine et Hegel ont une entreprise commune, à savoir celle de « donner des parents à la science, ou si on veut, poser une interrogation sur la scientification de la science » (p. 123).

8. L'article de Lett est une étude assez bien menée et historiquement orientée sur la question de savoir en quel sens Quine peut qualifier une théorie d'image ou de représentation du monde. Il soutient que pour Quine les sensations sont des *indices* (au sens de Peirce) du monde extérieur, et parle alors, en termes équivoques, de « la nécessité de l'existence d'un monde

extérieur pour Quine ». Si Lett entend par là que si Quine tient les sensations pour des *indices* alors il doit aussi croire à l'existence du monde extérieur, alors je suis d'accord. Mais les remarques de Lett me donnent l'impression qu'il ne serait pas superflu de souligner que la notion de nécessité ne joue aucun rôle dans la philosophie de Quine, et qu'il ne saurait être question de lui attribuer l'idée que le monde extérieur existe nécessairement.

Lett note ensuite que Quine considère aussi les sensations comme des entités hypothétiques postulées par la psychologie en vertu des critères pragmatiques qui guident toute entreprise scientifique. Cela le conduit apparemment, et assez mystérieusement, à la conclusion (correcte) que pour Quine notre image du monde n'en est pas une copie, c'est-à-dire n'est pas justifiée par sa correspondance à la réalité extérieure. Il conclut en soulignant qu'il importe, dans la perspective du pragmatisme, de se demander si une croyance rationnelle peut être un savoir.

L'idée que les sensations sont pour Quine des *indices* au sens de Peirce me paraît assez contestable. La principale difficulté vient de ce que les *indices* sont des termes singuliers (et donc des signes linguistiques, comme Lett le note avec insistance), alors que Quine nie explicitement l'existence d'un langage des sensations. Cela n'est guère surprenant puisqu'un tel langage n'aurait aucune portée intersubjective, et que le langage est pour Quine un phénomène social.

9. Bégin poursuit dans le dernier article de ce volume le double objectif i) de démontrer l'opérationnalité de deux critères fondamentaux de l'attitude pragmatique, à savoir le rejet des fondements absolus et l'adoption d'un point de vue internaliste, dans le domaine de la philosophie morale, et ii) de montrer que le fait qu'ils partagent une même attitude pragmatique peut expliquer que deux auteurs qui soutiennent des thèses incompatibles soient néanmoins en « convergence »: Ces deux objectifs ne sont à mon avis pas très clairement définis, de sorte qu'il est difficile de juger si Bégin a raison de croire qu'il les a atteints. L'intérêt de ce texte réside plutôt dans le compte rendu lucide et instructif des théories du développement du raisonnement moral de Kohlberg et de Habermas auquel il donne lieu.

Bégin souligne que Kohlberg et Habermas satisfont tous les deux aux critères de l'attitude pragmatique mentionnés plus haut. Il en infère qu'ils partagent une même attitude pragmatique. Mais il s'en faut de beaucoup que cela constitue une démonstration de l'opérationnalité de ces deux critères. D'une part, Bégin semble avoir implicitement stipulé que la satisfaction des deux critères en question est une condition suffisante de l'attitude pragmatique. D'autre part, il ne suffit pas pour démontrer l'opérationnalité d'un critère de l'appliquer à des cas particuliers, il faut indiquer une procédure plus ou moins effective et générale d'application de ce critère.

Bégin note qu'en dépit de leur attitude pragmatique commune, Kohlberg et Habermas sont en désaccord sur la question de savoir s'il y a six ou sept stades dans le développement du raisonnement moral, d'où la difficulté

qu'il peut y avoir à invoquer leur attitude pragmatique pour expliquer « leur convergence ». Il résout la difficulté en montrant que l'attitude pragmatique oblige à privilégier un type d'expérience humaine aux dépens des autres, et en rappelant que Kohlberg et Habermas ne fondent pas leurs théories respectives sur le même type d'expérience, ce qui les amène à soutenir des thèses incompatibles. Cela montre certainement que deux auteurs peuvent avoir une même attitude et soutenir des thèses mutuellement incompatibles ; mais qui en doutait ? Quant à savoir si l'attitude commune à Kohlberg et Habermas explique leur convergence, il faudrait pour pouvoir en juger que Bégin dise en quoi cette convergence consiste. Pour autant que ses propos permettent de se faire une opinion, elle consiste simplement dans le fait qu'ils ont une même attitude pragmatique.

10. L'intérêt et la qualité des textes réunis ici sont fort variables. À l'exception de ceux de Gagnon, Lett et Bégin, tous me paraissent souffrir, à différents degrés, d'une certaine confusion linguistique et/ou conceptuelle qui n'en facilite pas la lecture et m'oblige à exprimer un doute quant au profit qu'on pourrait en tirer.

Je terminerai en soulignant que le choix du pragmatisme comme thème de recherche me paraît tout à fait judicieux. Je regrette toutefois que les auteurs se soient si souvent préoccupés de caractériser l'attitude pragmatique en général, plutôt que d'aborder directement et de façon plus approfondie quelques-uns des problèmes particuliers posés par l'une ou l'autre forme de pragmatisme. Compte tenu de l'extrême généralité et de l'imprécision des critères disponibles pour reconnaître une doctrine comme une forme de pragmatisme, le fait que ces critères s'appliquent dans un cas particulier, s'il peut avoir une valeur heuristique, n'est guère significatif en lui-même et ne nécessite à mon avis aucune argumentation particulière.

Université de Cambridge

\* \* \*